

Anniversaires

95 ans Joséphine Boulay née Schmidlin le 20 novembre

94 ans Marthe Richard née Rich le 29 novembre

90 ans Charlotte Brauneisen née Fritsch le 13 novembre

89 ans Gustaaf Scherer le 08 novembre

88 ans Marguerite Meisterlin née Fuchs le 06 novembre

87 ans Françoise Haas le 12 novembre

84 ans Edmond Henna le 1er novembre

84 ans Alice Rosenfeld née Nopper le 7 octobre

83 ans Marie Alice Kern née Hartmann le 07 novembre

83 ans Jean-Pierre Gachelin le 21 novembre

83 ans Andrée Wild née Tschupp le 30 novembre

81 ans François Fleck le 05 novembre

80 ans Marie-Madeleine Metzger née Roos-Oberlé

le 1er novembre

80 ans Marie-Thérèse Homatter née Tromson le 13 novembre

Mariages

27/08/2016 Florian Trommer avec Céline Stoeckel

16/09/2016 Quentin Bobenrieth avec Elodie Brugemann

16/09/2016 Pascal Ratabouil avec Catherine Walter



Les grands Anniversaires

Au cours du mois de septembre, nous avons célébré les 90 printemps de Thérèse Jaggi née Leschik.

Toujours souriante et de bonne humeur, malgré quelques soucis de santé, Mme Thérèse Jaggi est philosophe et cherche toujours le côté positif à toute chose. Elle a fait sien, tout au long de sa vie bien mouvementée, le conseil de sa maman " la politesse et la bienveillance sont les meilleurs atouts pour bien vivre ensemble".

Nous souhaitons à Mme Jaggi encore beaucoup de belles années à appliquer cette maxime, choyée par ses enfants, petits enfants et arrières petits enfants et pour le plaisir de tous ceux qui l'entourent.

Encore merci pour son accueil très chaleureux!

Solidarité

pération Orange

Terre des Hommes Alsace vous propose une nouvelle fois de participer à l'opération « orange »

Un don de 2 € pour une orange

Vendredi 4 novembre et samedi 5 novembre 2016 au magasin HYPER U à Sierentz. 4 & 5 novembre

Par un don unique ou multiple de 2€, vous aiderez un enfant démuni en participant aux frais de sa nourriture, de ses soins médicaux ou de son éducation.



Hôpital de Sierentz

Une nouvelle association a vu le jour à l'Hôpital de Sierentz. Elle se nomme PASS'AGE et est directement rattachée au service des animations dont elle va renforcer les actions. Les bénéfices seront entièrement reversés au profit des personnes âgées pour contribuer à leur bien-être.

L'association organise sa 1ère Bourse aux vêtements pour adultes au sein de l'EHPAD « Les Magnolias » le samedi 22 octobre 2016 de 13h à 18h.

Petite restauration sur place, avec vente de boissons

et de pâtisseries. Le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Venez soutenir ces bénévoles qui oeuvrent chaque jour auprès de nos aînés pour leur apporter un peu de chaleur et de gaieté.



IMAGINER SIERENTZ A L'HORIZON 2050

Du 17 au 22 octobre prochain, une trentaine d'étudiants de l'Ecole Nationale d'Architecture de Strasbourg s'installeront à Sierentz pour un atelier intensif de réflexion afin d'envisager l'avenir de la ville à l'ho-

rizon 2030 - 2050 dans le cadre de l'IBA Basel EXPO.

Cette approche innovante désire associer pleinement le point de vue des Sierentzois. La médiathèque la Citadelle est le lieu de rencontre incontournable de cette semaine intense de réflexion. Toute la semaine, elle sera ouverte aux visiteurs de 9h00 à 19h30 afin que chacun puisse suivre l'avancement des réflexions en temps réel. En soirée, des

moments privilégiés de rencontre seront organisés pour un échange direct entre habitants et étudiants. La démarche sera encadrée par des enseignants de l'ENSAS ainsi que les acteurs de la Ville de Sierentz, de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz et de l'IBA Basel. Les étudiants logeront chez des habitants qui se sont portés volontaires pour les accueillir.

Cette expérience inédite de travail in situ permettra à ces futurs professionnels d'approfondir les pistes privilégiées lors d'un premier travail exploratoire mené à l'automne 2015. Au cœur de leurs préoccupations : le renforcement de la qualité de vie des Sierentzois, la conciliation entre développement de la ville et respect du cadre paysager, le confortement de l'écomobilité.

IBA

Cet atelier intensif de réflexion s'inscrit dans le programme évènementiel des journées de l'architecture de la maison européenne de l'architecture.



Rendez-vous à la médiathèque La Citadelle

Mardi 18 octobre 18h30

Venez rencontrer les étudiants et leur faire part de vos attentes pour l'avenir de Sierentz autour d'un apéritif.

Mercredi 19 octobre 18h30

Venez écouter les premières pistes de réflexion des étudiants et leur faire part de vos remarques autour d'un apéritif.

Vendredi 21 octobre 17h00

Participez au rendu final de cette semaine intensive de réflexion en présence de Monsieur le Maire Jean-Marie Belliard.

Samedi 22 octobre 10h00

Si le beau temps est au rendez-vous, suivez le tracé d'un cheminement entre la médiathèque « La citadelle » et la gare de Sierentz avec animation musicale.

IBA BASEL EXPO Voltahalle de Bâle

Venez découvrir le passé, le présent et l'avenir de la région métropolitaine de Bâle! Les stations multimédias de l'IBA Basel Expo permettent de manière vivante, ludique et interactive d'observer la vision et les objectifs de l'IBA Basel. Avec cette exposition, découvrez grâce à la réalité virtuelle, l'animation, l'illusion d'optique et un programme d'accompagnement varié, un aperçu du travail diversifié réalisé en faveur du développement régional transfrontalier.

Mer. - Ven. de 12H à 19H Sam. - Dim. de 10H à 17H



En direct du Conseil Municipal

Séance du 05 septembre 2016

Affaires financières

- Le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 3 750 € à l'association « La Fleur de l'Age » au titre de ses activités en faveur des aînés et notamment pour financer le casse-croûte offert à l'issue des séances de travail des « Bricoleurs » et un repas annuel pour les membres.
- L'école élémentaire Jacques SCHMIDT participe à l'action « Mets tes baskets et bats la maladie » organisée par l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA). Cette opération s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique associant éducation, sport, et santé mais également une action citoyenne appelant à la solidarité et à la tolérance, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 150 € à cette association.
- Pour faciliter l'accès à certaines personnes ne pouvant emprunter les escaliers pour se rendre à l'école maternelle, des autorisations d'accès sur le parking de la salle des fêtes sont délivrées par la Mairie et un badge pour manœuvrer la barrière est remis. Pour faciliter le retour de ces badges, le Conseil Municipal a fixé à 25 € le montant de la caution à verser par les détenteurs d'un badge de manœuvre de cette barrière.

Chasse communale – Révision du loyer du bail du lot de chasse n° 1

Dans le cadre du bail en cours, Monsieur Laurent DISCHLER, locataire du lot de chasse communale n°1, dispose d'une surface de 321 ha. L'exploitation de la gravière représente à ce jour une superficie de 51,5 ha, sur laquelle l'exercice de la chasse ne peut être autorisé, soit une diminution de 12,15%. Conformément au cahier des charges des chasses communales, le locataire peut demander une révision du loyer lorsqu'il y a une perte de surface supérieure à 5%. Après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, le Conseil Municipal a fixé à compter de 2017 le nouveau loyer du lot de chasse n°1 détenu par Monsieur Laurent DISCHLER, à 3 900 €, au regard de la perte de surface chassable, au lieu des 4 500 € fixés actuellement.

Construction d'un nouveau groupe scolaire maternelle

Choix du lauréat du concours

Monsieur le Maire rappelle l'historique du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire maternelle, rendu nécessaire au regard de l'évolution de la population ces dernières années et à venir.

Le projet sera situé sur le Domaine HAAS et viendra compléter les équipements publics déjà réalisés (Accueil périscolaire, Médiathèque).

Par délibération du 7 mars 2016, le Conseil Municipal a approuvé le programme de l'opération, établi avec le concours de l'ADHAUR dans le cadre de sa mission d'assistant à maître d'ouvrage, et fixé les modalités de déroulement du concours.

Suite à l'appel à candidatures, pour le 1^{er} tour du concours, 65 dossiers ont été déposés et le jury a retenu les équipes suivantes :

- 1) Cabinet BQ+A de PESMES (Haute Saône)
- 2) Cabinet EMERGENCE Architecture de MULHOUSE
- 3) Cabinet LDA DEBS Architectures de STRASBOURG

Le jury s'est réuni le 1er septembre 2016 pour procéder au classement des équipes et a arrêté son choix comme suit :

- Lauréat du concours :
 - Cabinet EMERGENCE Architecture de MULHOUSE
- Equipe classée deuxième :
- Cabinet LDA DEBS Architectures de STRASBOURG
- Equipe classée troisième :
- Cabinet BQ+A de PESMES (Haute Saône)

Le pouvoir adjudicateur (Maire) a suivi le choix du jury. Le Conseil Municipal a approuvé le choix du jury et de la décision du pouvoir adjudicateur comme cidessus énoncé.

> Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier avec l'équipe classée deuxième au cas où les négociations n'aboutissent pas.

> > Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie.

Construction d'un nouveau groupe scolaire « maternelle »

Le projet porte sur :

• La construction sur 2 niveaux accessibles de plain-pied d'une école de 12 classes : 4 salles d'exercices pour les petits, 4 pour les grands et 4 en réserve convertibles dont 1 aménagée en salle multifonctions BCD et audio avec gradins

et estrade pour les élèves, totalisant une surface de l'ordre de 1700 m²

 Les aménagements extérieurs : parvis, cour d'école, jardin pédagogique, équipements mobiliers

 Les dessertes et aires de stationnement (stationnements en terrasse, stationnements en souterrain ...), les accès de service et les réseaux nécessaires.

Voici le projet lauréat proposé par le Cabinet EMER-GENCE Architecture de Mulhouse.

Ces plans sont susceptibles d'être modifiés en fonction des différents échanges qui auront lieu avec la Commune





Vue depuis la cour de récréation

Vue de l'entrée depuis la rue Clémenceau



Vue de la grande salle d'évolution 🔻



Vue du hall d'entrée 🔻







Vous allez élire des personnes qui ont les mêmes soucis que vous et vous représenteront dans les Conseils d'Ecole (réunions trimestrielles).

Soyez nombreux à voter!

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, alors votez par correspondance.

Vie scolaire

Elections aux Conseils de Parents d'Elèves

Les élections des représentants des parents d'élèves aux Conseils d'Ecole auront lieu

le vendredi 07 octobre à l'école Jacques Schmidt de 07 h 45 à 11 h 45

Le conseil d'école a pour finalité de favoriser le dialogue et l'échange d'informations entre l'équipe éducative, les représentants des parents et les élus de la commune.

Conseil Municipal des enfants

L'art est un jeu d'enfant

Dans les prochaines semaines, tu vas élire tes nouveaux jeunes conseillers Sierentzois. Si tu souhaites participer activement à la vie de ta commune et réaliser des projets pour tous les enfants, tu peux présenter ta candidature.

Le conseil municipal des enfants est un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants sur la vie de leur commune. Il permet d'apprendre à être citoyen, d'y agir et de ce fait d'être initié à une éducation à la démocratie.



Le mandat a une durée de 2 ans de façon à permettre aux jeunes conseillers d'appréhender leurs fonctions, leurs rôles et de pouvoir concrétiser leurs actions par le montage d'un ou de plusieurs projets. Ex : participation au Téléthon, journée citoyenne, bal d'Halloween, bal de fin d'année scolaire.

Toutes les classes du CP au CM2 sont directement concernées, les candidats devant avoir entre 8 et 11 ans.

Bonne chance à toutes les candidates et tous les candidats.



Connaissez-vous Sierentz?

Par le biais de cette rubrique, vous découvrez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.



Nouvelle énigme : Le nom de cet élément patrimonial en grès rose et millésimé 1831 est porté par une plaque de rue. Quelle est-elle ?

Bonne recherche et rendez-vous au prochain numéro...

Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois de septembre.

Une rue porte son nom. Cet établissement industriel est à présent transformé en résidence. Quel est-il ? Il s'agit de la rue de la Tuilerie.

A l'époque des barons Waldner de Freundstein, la tuilerie tournait avec seuls deux ouvriers. Mais les seigneurs, comme ailleurs, durent céder leur banalité et ce à cause de la pénurie de bois. Le premier bâtiment se trouvait aux portes méridionales de Sierentz.

Par bail du 20 février 1778, Christian Waldner de Freundstein, seigneur de Sierentz, laissa à Philippe Raymann à titre d'emphytéose la tuilerie moyennant un canon annuel de 300 Livres. Avec l'émigration du seigneur sous la Révolution, le bien fut mis sous séquestre, mais le citoyen Raymann poursuivait son exploitation

La première matrice cadastrale (1824) nous apprend le nom du propriétaire de la tuilerie, il s'agit de Martin Leiss. En 1828, Frédéric-Guillaume Karm, maître des postes aux chevaux à Sierentz, se portait acquéreur de tous les biens des Leiss, les ex-tuiliers sierentzois.

Nous savons qu'à cette époque un certain Wittib, également signalé comme tuilier à Rixheim, exploitait la tuilerie sierentzoise. Pour la construction de l'église Saint-Michel de Uffheim (1829), il ne livrait pas moins de 5 000 briques et plus de 10 000 tuiles.

Avec le déclin du relais de poste sous la Monarchie de Juillet, station de chemin de fer oblige, la tuilerie fut cédée par les Karm à Martin Hueber (1815-1898), natif de Habsheim, en 1843.

Sous le Second Empire (1852-1870), le nom du maîtretuilier nous est connu, il s'appelait Jean-Baptiste Faut, secondé par Paul Messner, et Joseph Engler. Avec leurs familles (16 membres), ils habitaient les dépendances de la tuilerie. Cette dernière produisait alors annuellement 375 000 tuiles.

En décembre 1859, Martin Hueber fut autorisé à construire une grange dans son exploitation, mais les portes du bâtiment à construire, est-il précisé, ne pourront s'ouvrir sur la voie publique. Le 3O mai 1861, le tuilier demandait à construire un second four à chaux permanent à côté de celui qui existait déjà. Il y fut autorisé par arrêt préfectoral du 27 août suivant. En 1867, il produisait 300 000 m³ et était l'un des plus

importants du département.

Au crépuscule du 19^{ème} siècle, la tuilerie fut reconstruite. L'argile qui servait à la fabrication des briques était exploitée à environ 350 mètres à l'ouest de la tuilerie et de la route de Bâle.

A la veille du dernier conflit mondial, l'ensemble, propriété

alors des tuiliers Tranzer, n'avait guère plus d'activités et employait alors une douzaine d'ouvriers en majorité, d'italiens. A Sierentz, comme à Pfastatt, la tuilerie mécanique "Les Fils d'Eugène Tranzer" proposait des tuiles à

emboîtement, et des briques pleines et perforées.

A la fin de l'Entre-Deux-Guerres, la tuilerie fut enserrée dans tout un réseau de résistance du Sud-Ouest de Sierentz avec casemates d'infanterie, réseau de barbelés et obstacle antichar avec cinq rangs de rails. Pendant la "Drôle de Guerre" (1939-1940) et devant la menace de la percée nazie, la vieille bâtisse qui faisait l'angle rue de Bâle-Holtzgass fut détruite alors que les autorités françaises pensaient en vain empêcher le passage des divisions allemandes.

Dans les années 1950, il y était question d'y installer une filature dépendant de Mulhouse. Le tout avorta. Trente ans plus tard, la municipalité fit l'acquisition des bâtiments, puis les céda pour en faire un ensemble résidentiel.



Apiculteurs

Comme chaque année en septembre, les apiculteurs de Sierentz ont ouvert leurs portes le dimanche 11 septembre dans le cadre de la "fête de l'abeille".

Sous un beau soleil, le public est venu en nombre découvrir la vie de cet insecte fascinant, mais si fragile.

Pour l'occasion, de nombreux stands étaient organisés : Exposition d'une ruche vitrée, extractions du miel de l'année tout juste désoperculé, atelier cire où les enfants



pouvaient réaliser une jolie bougie, présentation de plantes mellifères et exposition d'une impressionnante collection de ruches anciennes et modernes.

Pour les spécialistes



et les débutants. du matériel apicole était égalela vente par un professionnel,

ment proposé à

venu spécialement pour la journée.

Et pour les gourmands, un stand de dégustation permettait de goûter et d'acheter les différents miels récoltés par les bénévoles présents.

Petit rappel, le rucher école de Sierentz est présidé par Bernard Wolff, qui est secondé par une belle équipe dynamique.

A partir du mois d'octobre, des cours seront proposés et les inscriptions pour cette prochaine session sont ouvertes. Renseignements et détails sur le site de l'association:

http://www.apiculteurs-sierentz-france.com/



Une erreur s'est glissée dans le cahier des activités du Sierentz Infos du mois dernier. En effet, les cours de Lia Step de la Gym volontaire se déroulent le mardi soir de 20h15 à 21h15 et non le mercredi soir de 20h à 21h.

Par ailleurs, l'association informe qu'il y a encore des places disponibles aux cours de :

- Gym Sculpt le mercredi de 9h30 à 10h30
- Lia Step le mardi de 20h15 à 21h15
- Rythm'n Gym (enfants de 6 à 8 ans) le mardi de 17h15 à 18h15



Infos pratiques

Cross du collège

A l'occasion du cross du collège Françoise Dolto, le stationnement et la circulation des voitures et cycles seront interdits sur une portion des rues Albert Schweitzer et du Chemin de Fer le lundi 17 octobre 2016. Le collège distribuera prochainement des flyers dans les boîtes aux lettres des riverains concernés.

L'arrêté municipal détaillant les tronçons concernés est affiché en Mairie.



Fermeture des bureaux de la Mairie

Les bureaux de la Mairie seront fermés le lundi 31 octobre.

Un défi qui donne envie de faire des économies d'énergie!

Familles à Energie Positive : qu'est-ce que c'est ?

C'est un défi d'économies d'énergie qui se déroulera du 1er novembre 2016 au 30 avril 2017. La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, en réalisant des écogestes peu connus, et sans perdre de confort.

Le défi permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

- économiser de l'argent en réduisant ses factures d'énergie! L'année dernière les participants ont économisé en moyenne 200€ sur l'année!
- rompre avec des idées reçues sur les économies d'énergie
- découvrir, expérimenter et apprendre ensemble Comment participer au défi?

Pour s'inscrire, ou pour en savoir davantage, il suffit de contacter Alter Alsace Energies au 03 88 23 33 90 Plus d'informations :

http://alsace.familles-a-energie-positive.fr

Une nouvelle centrale EDF sur le Rhin



Après une première phase de travaux consacrée à la renaturation de l'île du Rhin et à la restauration d'un ancien bras de rivière baptisé « Le Petit Rhin », c'est

au tour d'une nouvelle centrale hydraulique d'entrer en service près du barrage de Kembs. Ce nouvel équipement va produire de l'électricité sans émettre de Co₂, mais pas seulement... Il a également été conçu pour participer à l'amélioration de la biodiversité du Rhin, notamment grâce à sa passe à

poissons dernier cri.

Pour en savoir plus, EDF vous donne rendez-vous les samedi 22 et dimanche 23 octobre, de 10h à 17h, pour découvrir cette nouvelle réalisation. Une occa-

> sion unique de visiter ses équipements de production d'électricité et les

installations de la passe à pois-

Visites-guidées gratuites Durée de la visite : 1h30 Age minimal requis pour la visite: 12 ans

Renseignements et inscriptions:

au 06 77 11 62 18 ou dpih-upest-visites-hydro@edf.fr



Par arrêté n°153-2016 du 05 septembre 2016, le Maire de SIERENTZ a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative:

- au déclassement d'une portion du chemin rural dit « Lerchenberg » en vue de son incorporation dans le domaine public communal;
- au déclassement d'une portion du chemin rural dit « Zweiter Allmendweg » en vue de son incorporation dans le domaine public communal;
- au déclassement du chemin rural jouxtant les parcelles cadastrées section 10 n° 550 et 551, en vue de son aliénation :
- à l'incorporation dans le domaine public des parcelles cadastrées section 10 n°185 et 186 et une portion de la parcelle cadastrée section 09 n°130, composant le Steinackerweg:
- au déclassement d'une portion du chemin rural joux-

Enquête publique

tant la parcelle cadastrée section 10 n°212, en vue de son incorporation dans le domaine public communal;

- au déclassement du chemin rural jouxtant la parcelle cadastrée section 06 n°224, en vue de son incorporation dans le domaine public communal;
- au déclassement du chemin rural dit « Rue du Château » en vue de son incorporation dans le domaine public communal.

Monsieur Joseph KOERBER, domicilié 3 rue du Steg à 68730 BLOTZHEIM a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera durant la période du 26 septembre au 10 octobre 2016, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de SIERENTZ le 26 septembre 2016 de 9 h à 11 h et le 10 octobre 2016 de 16 h à 18 h.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés ultérieurement à la Mairie de Sierentz.

Ciné Sierentz

Prochaine séance le mardi 18 octobre à 20 h Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz

Pour assouvir un besoin de liberté, Teddy, chef de projet multimédia, décide de tout laisser derrière lui pour aller vivre seul dans une cabane sibérienne sur les rives gelées du lac Baïkal. Sur place, il est rapidement confronté aux éléments et à la solitude. Une nuit, perdu dans le blizzard, il est secouru par Aleksei, un braconnier russe qui vit caché dans la forêt depuis des années. Entre ces deux hommes que tout oppose, l'amitié va naître, aussi soudaine qu'essentielle.



Thé dansant

26/10

C'est la reprise des thés dansants!

À partir de 14 h à la Salle des Fêtes de Sierentz

Thème : Les vendanges

Prochaine date : le **26 octobre**

Bourse aux vêtements

Les 12 et 13 novembre prochains, le Sierentz Tir Sportif organise une Bourse aux vêtements (adulte et enfant), articles de sport, jeux électroniques, jouets, musique, livres, décorations de Noël, articles de puériculture.

Prix de l'emplacement (1 table et 2 chaises) :

14 € la journée - 20 € les deux jours

Renseignements et réservations :

06 95 108 107 ou bourse@stsierentz.org

Repas Brésilien

L'Association Franco-Brésilienne organise son 12^{ème} Repas Brésilien

le dimanche 16 octobre à la Salle des Fêtes de Sierentz à partir de 12 h.

- Prix :
 - 14 € par adultes (hors boissons) et
 - 7 € pour les enfants de 3 à 11 ans

Attention ! Les inscriptions ne pourront être confirmées qu'après règlement par chèque à l'ordre de l'Association.

• Renseignements et inscriptions : 09 54 44 87 31

Théâtre

La troupe du Théâtre d'Ochisor présente La Répétition ou le Royaume de la Mer De Frédéric Latin

Mise en scène: Renato SPERA

Une troupe répète toujours la même pièce, le roi Lear, sans jamais la jouer. Du rire aux rires, les scènes surréalistes s'enchaînent.

Honorables ladies et gentlemen, vous allez assister à une bien sombre histoire. Elle vous parlera de trahison, de la duplicité des enfants à l'égard de leur père, de la folie des hommes et du pouvoir bafoué. Mais n'ayez pas trop peur au regard de ces épouvantables scènes. Souvenez-vous que vous êtes au théâtre et que les comédiens ne meurent jamais vraiment. Lumière et musique, oui elle commence, la répétition...

Avec : Fabien Durr, Fabien Guthlin, Marie-Laurence

Kieffer, Virginie Roch, Renato Spera

Musique : Fortunato D'Orio

Régie et création lumière-vidéo : Jean Jérôme

Samedi 29 octobre à 20h30 et dimanche 30 octobre à 15h

Salle des Fêtes de Sierentz

Spectacle tout public

Tarifs : Plein 9 € - Réduit 5 € (enfant, Pole Emploi,

Etudiant...)

<u>Réservations et informations :</u>

Tél.: 06 82 61 81 71

Email: theatre.ochisor@gmail.co



Concert de l'OSM

Le Samedi 05 novembre à 20 h à l'Eglise Saint Martin de Sierentz

L'Orchestre Symphonique de Mulhouse, sous la direction de Pierre DUMOUS-SAUD, nous fait l'honneur de se produire dans notre Ville de Sierentz, à l'oc-

casion d'un concert décentralisé en l'église Saint

Martin.

Soliste: Manuel POULTIER, clarinette

Programme:

- · Darius MILHAUD, Le Bœuf sur le Toit, opus 58a, version de ballet
- · Wolfgang Amadeus MOZART, Concerto pour clarinette en La majeur, KV 622
- · Ludwig van BEETHOVEN, Symphonie n°1, en do majeur, opus 21

Ce concert, proposé par la Ville de Mulhouse -Orchestre Symphonique, bénéficie du soutien du

Département du Haut-Rhin, au titre de leur partenariat culturel.

Entrée libre





Soirée Rock celtique

Le samedi 15 octobre à 20h30 à L'AGORA

Organisé par la Ville de Sierentz, en partenariat avec le Judo Club de Sierentz Entrée 10 €

Une soirée rock, aux accents celtes, avec 2 groupes d'exception au programme

Le groupe de rock Bézèd'h

nous vient d'Alsace. Et quand on dit rock, aucun doute sur la question. Après la sortie et le succès de son premier CD, cette formation va être catapultée sur les scènes de Suisse, de Belgique et bien sûr nationales, avec une moyenne de 25 concerts pas an. Ils ont joué avec les plus grands (Status Quo, Les Vampas, Olivia Ruiz, Alain Souchon, Suzanne Vega...) et dans de grands festivals (Montreux Jazz, Foire aux Vins de Colmar...). Bézèd'h a trouvé son style avec l'alliance de la guitare et du violon, tout aussi efficace que mélodieux, caricaturé comme : « du fer dans la soie ».



aeredium

est le porte-drapeau du « métal folklorique ». Un élixir à base de mélodies issues du folklore, assurées par des instruments traditionnels, qui sont associés aux sonorités lourdes et puissantes des grosses guitares, signature « métallique » par excellence.



AGENDA Octobre 07 Elections aux Conseils de Parents d'Elèves page 6 15 Soirée Rock Celtique page 11 Repas brésilien 16 page 10 18 Cinéma page 10 18-22 Les Rendez-vous IBA à la Médiathèque page 3 Bourse aux vêtements - Association Pass'age page 2 26 Thé dansant page 10 29-30 Théâtre page 10 **Novembre** 04-05 Opération « Orange » page 2 05 Concert de l'OSM page 11 Sierentz Horaires d'ouverture Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ Le vendredi

Mentions légales

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : octobre 2016. Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr Impression : Foto Color Print, Habsheim

mairie-sierentz.fr

Crédits photos: Mairie de Sierentz, Paul-Bernard Munch, Stéphane Chalaye, Cabinet Emergence Architecture, documents remis.

mairie@mairie-sierentz.fr

Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52